

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, tenue le lundi 16 avril 2018, à 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, au 87, rue Principale, à Granby (Québec) J2G 2T8.

**SONT PRÉSENTS :**

|                             |                |                  |
|-----------------------------|----------------|------------------|
| Mmes et MM. les conseillers | Stéphane Giard | Jean-Luc Nappert |
|                             | Julie Bourdon  | Jocelyn Dupuis   |
|                             | Alain Lacasse  | Denyse Tremblay  |
|                             | Robert Riel    | Éric Duchesneau  |
|                             | Robert Vincent | Catherine Baudin |

formant le quorum sous la présidence du maire, M. Pascal Bonin.

Sont également présents : la greffière adjointe, M<sup>e</sup> Julie Bertrand, et le directeur général, M. Michel Pinault.

Dépôt

**Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal**

Soumis : rapport verbal de la greffière adjointe indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2018-04-0317

**Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Il est :           proposé par le conseiller Éric Duchesneau  
                      appuyé par le conseiller Robert Vincent

d'ouvrir la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-0318

**Décret de travaux – Ordres de changements numéros 15, 25 à 28 et 30 à 39 – Travaux de réaménagement de l'église Notre-Dame, lot 3 construction – Contrat numéro 192/2017 – Céleb Construction Itée**

CONSIDÉRANT le sommaire du Service du bureau de projets, sous le numéro BP-2018-014;

CONSIDÉRANT le contrat numéro 192/2017 adjudgé à Céleb Construction Itée par la résolution numéro 2017-09-0870 pour les travaux de construction de l'église Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif des ordres de changements numéros 15, 25 à 28 et 30 à 39 en annexe au sommaire numéro BP-2018-014;

Après étude et considération :

Il est :           proposé par le conseiller Robert Riel  
                      appuyé par la conseillère Denyse Tremblay

de décréter des travaux supplémentaires au contrat numéro 192/2017 de construction de l'église Notre-Dame;

d'accepter les ordres de changements numéros 15, 25 à 28 et 30 à 39 concernant des quantités ajoutées ou retranchées au bordereau de soumission et des travaux supplémentaires ou autres réalisés au contrat numéro 192/2017, le tout tel que décrit au long en annexe au sommaire numéro BP-2018-014, et

entraînant une dépense supplémentaire de 52 484,87 \$, taxes en sus, payable à même le fonds des dépenses en immobilisations, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 181-2018, en date du 16 avril 2018; et

d'autoriser le transfert budgétaire pour la somme de 52 485,00 \$ du surplus au projet 90675.11.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-0319

**Nominations personnel cadre – Nomination – M. Yves Beaulne, contremaître, division voirie, Services des travaux publics – Embauche – Mme Julie-Michelle Fortin, ingénieure de projets, Service de la planification et de la gestion du territoire**

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des ressources humaines et des communications, sous le numéro RH-2018-016, le tout soumis sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.A.I.);

Après étude et considération :

Il est :           proposé par le conseiller Jocelyn Dupuis  
                      appuyé par le conseiller Jean-Luc Nappert

d'autoriser la nomination, à compter du 17 avril 2018, de monsieur Yves Beaulne au poste de contremaître à la division voirie au Service des travaux publics; et

d'autoriser l'embauche, sur une base régulière à durée indéterminée, de madame Julie-Michelle Fortin, ingénieure de projets au Service de la planification et de la gestion du territoire, en date du 17 avril 2018. Le tout fait suite à une recommandation du Comité des finances et des ressources humaines lors de la rencontre du 6 mars dernier.

Toute dépense étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 178-2018, en date du 12 avril 2018.

Que le maire ou, en son absence, le maire suppléant, avec la directrice des Services juridiques et greffière ou, en son absence, la greffière adjointe, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus et à y effectuer toutes les modifications jugées nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-0320

**Adhésion au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) pour 2018-2019-2020**

CONSIDÉRANT le sommaire du Service de la planification et de la gestion du territoire, sous le numéro PGT-2018-086;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de sensibiliser les citoyens à l'importance d'une utilisation adéquate de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est membre de Réseau environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Granby désire répondre aux objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT l'approbation de ce projet par le Comité environnement lors de la réunion du 26 février 2018;

Après étude et considération :

Il est :           proposé par la conseillère Catherine Baudin  
                      appuyé par le conseiller Stéphane Giard

d'approuver la participation de la Ville au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) pour les années 2018-2019-2020. Le coût pour 2018 serait de 2 911,75 \$ (taxes incluses) puisé à même le budget d'exploitation de la division environnement. Le coût pour 2019 et 2020 sera au maximum de 3 500 \$ par année (taxes incluses), payables à même le fonds d'administration, tel qu'en font foi les certificats du trésorier numéros 177-2018, 001-2019 et 001-2020 en date du 12 avril 2018; et

d'autoriser M. Serge Drolet, coordonnateur de la division environnement ou M. Gabriel Bruneau, directeur du Service de la planification et de la gestion du territoire à signer tout document requis pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-0321

**Avis de motion – Règlement visant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme *AccèsLogis Québec***

CONSIDÉRANT un projet de règlement visant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme *AccèsLogis Québec*, présenté lors du présent avis de motion;

Le conseiller Robert Vincent donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement visant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme *AccèsLogis Québec*.

2018-04-0322

**Adoption – Règlement numéro 0752-2018 décrétant des travaux pour la reconstruction d'infrastructures sur la rue Lyman, de la rue Mountain au Golf Miner, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense et un emprunt de 311 500 \$**

CONSIDÉRANT le projet de règlement décrétant des travaux pour la reconstruction d'infrastructures sur la rue Lyman, de la rue Mountain au Golf Miner, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense et un emprunt de 311 500 \$, présenté lors de la séance ordinaire du 9 avril 2018;

Après étude et considération :

Il est :           proposé par la conseillère Julie Bourdon  
                      appuyé par le conseiller Robert Vincent

que le règlement intitulé : « Règlement numéro 0752-2018 décrétant des travaux pour la reconstruction d'infrastructures sur la rue Lyman, de la rue Mountain au Golf Miner, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense et un emprunt de 311 500 \$ », pour lequel un avis de motion d'un règlement a été donné au cours d'une séance ordinaire de ce conseil tenue le 9 avril 2018, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-0323

**Période de questions des citoyens****1. M. Richard Bilodeau**

M. Richard Bilodeau, 242, rue du Nénuphar, demande si nous savons à combien se chiffrent les montants additionnels concernant la construction de l'église Notre-Dame depuis le début et désire savoir pourquoi le budget initial n'est pas respecté. M. le Maire mentionne qu'il ne connaît pas le montant exact et que les ordres de changements peuvent être négatifs ou positifs, mais que c'est vers la fin des travaux que l'on va connaître le montant exact, lequel sera supérieur à celui annoncé au départ. Il poursuit en disant qu'on peut lui revenir avec un chiffre, lequel variera encore et mentionne qu'un 15 % est alloué au budget pour divers imprévus.

M. Bilodeau demande si c'est possible d'obtenir une liste de projets à venir, dont le conseil prendra des décisions à cet effet et pour lesquels projets les citoyens pourraient y participer. M. Bonin répond que cette liste est disponible chaque année, par le PTI, soit le programme triennal d'immobilisations, lequel fait la programmation de divers projets pour les trois (3) prochaines années. Il poursuit en mentionnant que le conseil est présentement en réflexion concernant la participation des citoyens et les outils à utiliser afin de les informer en complément de ce qui se fait déjà.

M. Bilodeau fait référence au dossier des poules urbaines, dans lequel il y a eu une consultation publique à cet effet, et demande si ce pourrait être le même principe concernant le déneigement des trottoirs, soit que les citoyens intéressés puissent participer. M. Bonin répond qu'une consultation publique sur ce sujet serait difficile à faire, puisque tous les citoyens se sentent concernés et désirent que le déneigement se fasse dans leur secteur plutôt qu'un autre.

2018-04-0324

**Levée de la séance**

Il est :           proposé par le conseiller Jocelyn Dupuis  
                      appuyé par le conseiller Stéphane Giard

de lever la séance. Il est 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité

---

Pascal Bonin, maire

---

M<sup>e</sup> Julie Bertrand, greffière adjointe